

## Fédération Départementale des Chasseurs du Tarn

### Tableau récapitulatif des décisions d'attribution de plans de chasse individuels

#### Campagne 2020/2021

Dans le cadre des pouvoirs qui lui sont conférés par les articles L. 425 – 6 à L. 425 – 13 et R. 425 – 1 – 1 à R. 425 – 17 du code de l'environnement, le président de la fédération départementale des chasseurs du Tarn a pris les décisions individuelles d'attribution de plan de chasse suivantes :

#### RECOURS POUR L'ESPECE LIEVRE QUI ANNULE ET REMPLACE L'ATTRIBUTION INITIALE

Matricule	Intitulé	Commune de rattachement	Surface en ha	Nombre de lièvres attribués	Nombre de bracelets distribués
1010115	CHASSAIGNE PIERRE	GRAZAC	186	0	0
1040412	ALOS VIEUX ANDILLAC	ALOS	1387	35	90
3010812	BLAYE LES MINES	BLAYE-LES-MINES	222	15	30
3031117	CABANES	CABANES	767	30	30
4041605	NOAILHAC	NOAILHAC	1064	5	20
5011807	MAZAMET LABRESPY LA MONTAGNOLE	MAZAMET	1106	5	7
5032006	SAINT AVIT	SAINT AVIT	386	36	45
			<b>TOTAL</b>	<b>126</b>	<b>222</b>

Fait à Albi, le 10 septembre 2020 par la FDC 81.